



Foyer d'Hébergement  
**RESIDENCE LA COLLINE**

2016

**RAPPORT D'ACTIVITE**



2 bis rue Francisco Ferrer  
78210 ST CYR L'ECOLE  
01.30.07.23.00

[lacolline-secretariat@oeuvre-falret.asso.fr](mailto:lacolline-secretariat@oeuvre-falret.asso.fr)

*Le rapport d'activité 2016 a été élaboré avec le concours de l'ensemble des professionnels de l'établissement. Les participants sont :*

- *AUBAGUE Sylvie, Chef de Service*
- *AGHOUILLES Marion, éducatrice spécialisée*
- *ALLAMEHZADEH Gaëlle, éducatrice spécialisée*
- *BAB HAMED Mehdi, moniteur éducateur*
- *BENEDETTI Hélène, éducatrice spécialisée*
- *COUGOULUENHES Emilie, médecin psychiatre*
- *DE LAVAULX Philippine, éducatrice spécialisée en stage*
- *GOMIS Gaston, veilleur de nuit*
- *ISSAADI Abderrahmane, veilleur de nuit*
- *KHIAREDDINE Fayçal, éducateur spécialisé*
- *LEBLOND Hélène, assistante administrative*
- *MARTY Isabelle, psychologue*
- *MÜNSTER Beate, Directrice*
- *SICOT Gwendoline, monitrice éducatrice*
- *GOURMEL Marie, infirmière libérale*

## **SOMMAIRE**

<b>1) Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2) Présentation</b>	<b>5</b>
<b>3) Les faits saillants de l'année</b>	<b>6</b>
<b>4) L'activité</b>	<b>11</b>
a) Nombre de journées et taux d'occupation	
b) Taux d'absentéisme	
c) Durée moyenne de séjour	
d) Entrées et sorties au foyer d'hébergement	
e) Les demandes d'admission	
f) La liste d'attente au 31/12/2016	
<b>5) Les caractéristiques des personnes accueillies à la Résidence</b>	<b>13</b>
a) Effectif au 31 décembre 2016	
b) Nature des ressources	
c) Mesure de protection et environnement familial	
<b>6) L'accompagnement réalisé</b>	<b>16</b>
a) Le service éducatif	
b) Le bilan d'activité de la psychologue clinicienne	
c) La psychiatre	
d) L'infirmière	
e) Les veilleurs de nuit	
<b>7) Poursuite de la démarche continue d'évaluation de la qualité</b>	<b>26</b>
<b>8) La participation des résidents</b>	<b>27</b>
<b>9) Le personnel</b>	<b>29</b>
a) Mouvements du personnel	
b) Formations	
<b>10) Les réunions</b>	<b>31</b>
<b>11) Ouverture sur l'extérieur</b>	<b>33</b>
a) Sur la région	
b) Sur la commune de St Cyr l'Ecole	
c) Vers les établissements de l'œuvre Falret	
d) Vers les établissements concernés par le secteur Charcot	
e) L'accueil des stagiaires	
f) L'accueil des proches à la Colline	
<b>12) Conclusions et perspectives</b>	<b>43</b>
<b>13) Annexes</b>	<b>44</b>

## 1. Introduction

C'est avec grand plaisir que je viens renouveler mes remerciements aux professionnels de la Résidence La Colline, qui ont contribué à la rédaction du présent rapport d'activité, pour permettre au lecteur de se faire une idée, au-delà des chiffres et des aspects règlementaires, de ce qui anime leur action et de la vie de l'établissement au quotidien.

Les différentes contributions donnent à voir l'enthousiasme, mais aussi la patience, avec laquelle ils s'impliquent au quotidien dans cette vie de l'établissement, tantôt animée et tantôt répétitive, et leur préoccupation sans faille du bien-être des résidents. En ce qui concerne ces derniers, l'aspect chaleureux et accueillant qui se lit à travers les récits, repose largement sur l'investissement de ce lieu de vie par les femmes et hommes qui habitent la Colline, où ils se sentent « chez eux », et sur leur aspiration à une ouverture vers l'extérieur.

Cette ouverture vers l'extérieur, il en est question dans les chapitres qui suivent, notamment au travers une mobilisation de la Résidence dans les actions organisées par notre association gestionnaire l'ŒUVRE FALRET, et par de nombreux liens avec la Ville de St Cyr l'Ecole.

En témoignent également l'accueil des jeunes professionnels en formation - via des stages ou contrats en alternance – qui apportent à la Résidence leur fraîcheur et leur regard neuf, les réflexions engagées sur un assouplissement du droit d'accueil et de visite, ainsi que les nombreuses relations partenariales.

L'année 2016 a été riche en événements. Outre son lot important de problèmes techniques et de travaux relatifs aux locaux, auquel nous avons dû nous confronter, le « grand chantier » sur laquelle La Résidence La Colline a été mobilisée cette année est celui de l'évaluation interne : Dans le cadre d'un pilotage par l'association, pour l'ensemble des structures concernées, l'établissement a bénéficié du soutien méthodologique d'un formateur de l'IRFA (organisme qui avait déjà accompagné la première évaluation interne). Avec l'implication de l'ensemble des professionnels, et de plusieurs résidents, nous avons élaboré un référentiel, mené des audits auprès des salariés, des résidents, des partenaires et des familles, rédigé des synthèses et identifié les pistes d'amélioration. Au moment de la rédaction du présent rapport d'activité, cette démarche est en cours de finalisation. Ses résultats viendront actualiser les Plans d'Amélioration de la Qualité (PAQ) sur lesquels la structure est mobilisée depuis plusieurs années.

Beate MÜNSTER, directrice du Pôle Insertion Sociale 78

## 2. Présentation de l'établissement

La Résidence «La Colline » est un Foyer d'Hébergement situé à Saint Cyr l'Ecole au 2 bis rue Francisco Ferrer, proche du centre ville et de la gare, ouvert par l'association COTRA en 2000, et reprise par l'association ŒUVRE FALRET, association reconnue d'utilité publique, en 2011.

L'arrêté n° 2016 -PEMS-491 du 26/12/2016 prononçant le renouvellement de l'autorisation de l'établissement pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017, précise :

- « *Le Foyer d'Hébergement La Colline dispose d'une capacité d'accueil de 35 places, dont 30 places en résidence collective et 5 places en studio* ».
- Il est « *destiné à accompagner des adultes bénéficiant d'une RQTH, déficients psychiques travaillant en ESAT, en entreprise adaptée ou en milieu ordinaire.* »

La Résidence est donc agréée pour accueillir et héberger **35 personnes**, hommes et femmes, atteintes d'un handicap psychique, qui exercent en journée une activité professionnelle.

Elle se donne pour objectif de procurer à chaque personne hébergée un cadre de vie accueillant et une insertion sociale par un accompagnement adapté à chacun.

L'accueil des résidents est organisé en dehors des heures de travail : le soir et le week-end ; une permanence en journée est assurée pour les personnes ne travaillant plus et en attente d'une réorientation en foyer de vie ainsi que pour les personnes en arrêt maladie ou en congés.

La Résidence La Colline fait partie du **Pôle Insertion Sociale 78** de l'ŒUVRE FALRET, qui comporte, sous la responsabilité d'une directrice de pôle, outre le Foyer d'Hébergement :

- Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) « **La Marcotte** », situé à Versailles, comptabilisant à ce jour 58 places en logements diffus pour femmes/couples avec ou sans enfants ;
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale « **SAVS Montaigne** » de 40 places pour personnes en situation de handicap psychique, situé à Fontenay-le-Fleury ;
- Depuis mars 2016 : l'**Equipe Mobile « Passerelle » (EMP)**, rattachée au SAVS, dont l'action s'appuie sur une convention tripartite avec le RPSM 78 et le bailleur social Résidences Yvelines Essonne, pour favoriser le maintien dans le logement de locataires du bailleur chez lesquels une souffrance psychique a été identifiée.

### 3. les faits saillants de l'année

#### **L'arrivée d'une nouvelle chef de service - *Nous donnons la parole à Sylvie AUBAGUE, en poste depuis février 2016 :***

Mme Isabelle PAILLARD, présente depuis 3 ans, m'a laissé son fauteuil de chef de service de la Résidence la Colline.

Après 18 années à travailler en prévention des addictions sur le département des Hauts-de-Seine, je souhaitais à l'aube de mes 50 ans relever un nouveau défi. Mon travail de prévention et de formation en addictologie m'avait progressivement éloignée de ce qui avait motivé mon orientation professionnelle à la fin de mes études. J'ai commencé ma carrière professionnelle dans l'accompagnement de la personne âgée, au travers de l'association des Petits Frères des Pauvres. Et j'aspirais à retrouver cet état d'esprit, le travail de terrain et surtout cet engagement associatif défendant des valeurs qui m'animent.

J'ai donc axé mes recherches vers une fonction à responsabilité de chef de service d'une structure à taille humaine, et vers un public nouveau pour moi - quel qu'il soit du moment que le mot « Handicap » y était rattaché. L'association Œuvre Falret a retenu toute mon attention lors de la parution de l'annonce pour le recrutement de son nouveau chef de service. Ma candidature a finalement été retenue par la directrice du pôle insertion sociale 78 et de la direction générale de l'association.

Un sacré défi en fait ! « Le handicap social ? Mental vous voulez dire ? » et bien non ! Tout un champ du médico-social à découvrir, le voilà mon nouveau challenge et non des moindres. Toute l'équipe et la direction, sans oublier les résidents, m'ont accueillie et m'ont aidée à prendre mes marques. Je les en remercie tous !

J'apprends chaque jour de tous. Je me suis inscrite dans un parcours de formation aux troubles psychiques proposé par l'œuvre Falret afin de mieux appréhender ce qu'est l'accompagnement d'une personne souffrant de troubles psychiques. Cette première année est passée très vite. Il n'y a pas deux journées identiques ce qui fait le charme de ce poste !

#### **Reprise après un congé parental – *Nous donnons la parole à Marion AGHOULES, éducatrice spécialisée :***

A l'annonce de ma grossesse gémellaire et en prévision d'une longue absence, nous avons anticipé l'organisation de mon remplacement avec la direction. Ma remplaçante étant recrutée à temps, nous avons eu une semaine de passation. Je lui ai présenté les personnes dont elle serait la coordinatrice de projet lors des visites à domicile. Nous avons eu des temps de réunion en binôme pour que je lui transmette les fils rouges et les vigilances à avoir pour chaque personne. Cette passation m'a permis de partir en congé maternité l'esprit tranquille fin février 2015.

En Octobre 2016, après un an et demi de congé parental, j'ai repris mon poste d'éducatrice spécialisée. Toutefois, ce retour a été organisé en amont. J'ai sollicité un aménagement et une réduction de mon temps plein dans le cadre d'un congé parental d'éducation partiel, afin d'adapter les horaires d'internat à ma vie de famille avec une reprise à 80%. La direction m'a

laissée faire une proposition de planning, avec comme consigne de garder quelques soirées pour continuer à être au centre des accompagnements et ainsi respecter l'équilibre avec les collègues. De mon côté, je souhaitais ne plus faire la nuit mensuelle et de réduire le nombre de soirées où je termine à 23h. J'ai donc remanié mon planning pendant tout un après-midi pour faire une proposition qui a finalement reçue l'approbation de la direction. La direction en a ensuite informé l'équipe. J'ai apprécié cette préparation sereine de mon retour.

J'ai retrouvé le cœur de la Colline intact. L'accueil chaleureux des résidents, ainsi que de l'équipe. La dynamique d'améliorer les conditions de vie et que chacun s'y retrouve. Le changement de chef de service n'a pas affecté les valeurs de la Résidence, même si le management est dans un autre style. Son expérience en addictologie apporte une vision réaliste face à certains comportements et a mis en lumière que nous étions peut-être trop exigeant sur certains points.

Par exemple, les travaux de rénovation de la cuisine ont permis une réflexion sur la réorganisation des repas. Maintenant deux services sont proposés. De plus, les résidents qui ne souhaitent pas dîner, ou bien sont en incapacité de supporter le groupe, n'ont plus l'obligation d'être systématiquement présents à table. Ils peuvent demander à ce qu'un repas soit mis de côté. Ces changements apportent de la tranquillité et soulagent certains dans la gestion de leurs angoisses et/ou de leurs addictions.

J'avais apprécié d'être partie en ayant eu une passation avec ma remplaçante pour qu'elle s'approprie son poste et les suivis.

A mon retour, il n'y a pas eu de temps prévu avec un collègue pour une transmission personnalisée. Malheureusement mes collègues étant happés par le quotidien, j'ai dû chercher toutes les informations, notées sur de nouveaux outils. C'était un peu gênant de les interrompre, même s'ils étaient à l'écoute. Ce manque ressenti met en lumière l'une des problématiques de l'équipe éducative de la Colline qui est la difficulté à dégager du temps d'échange au sein du binôme. Les plannings avec les repos liés aux nuits, les week-ends, celui qui travaille de journée et ceux qui travaillent le soir, offrent peu de temps à l'équipe pour échanger, accueillir un nouveau ou accompagner le retour d'un salarié. Et quand ce temps est offert à l'équipe, il est souvent interrompu par des sollicitations liées au quotidien.

Cette transmission m'aurait permis de comprendre le sens des nouveaux supports pour les écrits professionnels, de me les approprier rapidement et d'être au fait même succinctement pour l'évolution des situations des personnes dont je suis référente et pour l'ensemble des faits marquants.

Afin de me remettre en piste, j'ai d'une part recherché toutes les informations importantes et d'autre part proposé aux collègues des visites à domicile et/ou des temps de réunion en binôme.

Même si le fait d'être en horaire d'internat n'est pas simple pour l'organisation du mode de garde et l'équilibre familial, mon travail d'éducatrice spécialisée me plaît toujours beaucoup. Ce que j'apprécie le plus, ce sont les échanges avec les personnes accueillies et la réflexion quotidienne avec l'ensemble des collègues pour proposer un accompagnement de qualité à chacun.

Je remercie la direction pour sa bienveillance et sa sérénité en amont et après mon congé parental.

En espérant qu'il en soit de même pour mes futures collègues enceintes et que mes insatisfactions soient mises à la réflexion.

Cette bienveillance a permis que mon absence ait le moins d'impact possible sur l'accompagnement des personnes accueillies et sur le fonctionnement de l'équipe.

### **La Colline, une histoire d'eau et de cuisine !**

Depuis la fin 2015, quelques petites fuites d'eau sont apparues au sous-sol occasionnant quelques dégâts visibles dans la salle de bain, l'économat et les vestiaires. Puis finalement c'est le système électrique du monte-charge, allant des réserves de l'économat à la cuisine, qui abdique, suite à des fuites d'eau endommageant tout le système électrique dont on ne trouve pas encore l'origine. Au cours du premier trimestre 2016, une vanne d'eau dans le local technique au beau milieu de la nuit cède sous la pression suite à des travaux mal exécutés. Intervention en urgence des pompiers appelés par le veilleur de nuit, sous-sol et cage d'ascenseur inondés entre autre afin d'évacuer l'eau et de mettre en sécurité l'ascenseur. Conséquences lourdes puisque la Colline sera privée d'eau chaude pendant près de 2 semaines, pannes des deux ballons d'eau chaudes !

De l'eau, encore de l'eau...cependant bien froide !

Après diverses interventions techniques pour élucider l'origine des dégâts provoqués par des fuites incessantes, le constat tombe enfin : le sol de la cuisine est poreux et chaque lavage à grandes eaux entretient les fuites, le sol est en fait gorgée d'eau qui trouve des sorties divers et variées via les gaines électriques enfouies dans le sol ! Ce qui explique également l'ensemble des pannes électriques qui s'enchaînaient (« plombs qui sautent » sans arrêt, alarme hors service...).

Des travaux pour refaire l'étanchéité totale du sol de la cuisine sont à programmer au plus vite.

Nous avons profité de l'été pour faire sécher autant que possible les murs et le sol imbibés de la cuisine, avant de prévoir des travaux de grande envergure non sans conséquences sur la vie de la résidence !

La cuisine sera condamnée totalement pour une durée d'environ 2 mois à compter du 5 septembre. Nous avons travaillé avec ELIOR, notre prestataire, pour mettre en place une cuisine provisoire et une liaison froide pour l'ensemble des repas.

Une cuisine temporaire sera montée sur l'espace restauration, ce qui nous oblige à revoir le temps collectif des repas. Après réflexion, nous passerons à deux services. Cette idée est très bien accueillie par l'ensemble des résidents qui ont été régulièrement informés sur la mise en œuvre des travaux et de leurs conséquences sur la vie de la Colline.

Un mal pour un bien ?



Oui à l'unanimité ! Car une fois les travaux finis, les résidents ont tous souhaité poursuivre les repas en deux services. Un certain apaisement s'est naturellement invité sur les temps de repas collectif. Les résidents comme les professionnels ont grandement apprécié cette nouvelle quiétude, ce regain de silence et la nette diminution des tensions sur ce temps de partage.

### **Regroupement et rapprochements des appartements extérieurs**

Jusqu'à présent, la Colline disposait de 5 logements de type studio dont 4 en location tous sur la commune de Saint - Cyr l'Ecole. 2 se situent à proximité immédiate de la Résidence et les 3 autres sont dispatchés dans la ville. Ils restent accessibles à pied (compter 15 bonnes minutes) ou par les transports en commun - toutefois après une journée de travail le courage peut manquer et l'isolement peut se faire ressentir. Deux studios sont donc inoccupés sans perspectives de demandes d'admission à venir.

Nous sommes partis du constat que seuls les 2 appartements jouxtant quasiment la Résidence suscitaient des demandes de la part des résidents hébergés sur le bâtiment principal de la Colline, l'isolement restant le frein principal à l'accès à cette indépendance et autonomie. L'idée a germé, il y presque deux ans, de regrouper les appartements extérieurs sur un même lieu le plus proche possible de la Colline ce qui faciliterait les échanges entre résidents. Cette proximité rassurante favoriserait la venue à la Résidence et permettrait aux éducateurs d'intervenir rapidement selon les demandes.

Une opportunité s'est présentée début novembre avec la rénovation d'un immeuble situé à quelques pas de la Résidence au 3 avenue de la Division Leclerc, avec 4 studios (dont 1 studio duplex) tout neufs mis en location. Après une première visite, nous avons rapidement évalué les bénéfices et inconvénients de ce regroupement, tant pour les résidents que pour l'équipe. La balance a largement penché en faveur des bénéfices ! La direction de la Colline a donc signé, le 30 novembre, des baux pour les 4 logements, dont 3 seront destinés à l'hébergement des résidents. Le 4<sup>ème</sup>, dont la disposition se prête un peu moins à l'habitation – mais qui en revanche dispose d'une terrasse - nous a semblé intéressant comme lieu de regroupement ou d'activité pour la Colline et les appartements.

Courant décembre nous avons pu satisfaire la demande d'un des résidents de la Colline, à qui nous avons proposé le studio duplex. Mr P. et sa fiancée, une ancienne résidente de la Colline hébergée au Foyer de Vie Les Sources de l'œuvre Falret, ont le projet dans un avenir proche de partager un appartement. Dans cette optique il nous a semblé opportun de lui proposer le studio duplex afin de lui permettre de recevoir sa fiancée dans les meilleures dispositions et préparer ainsi leur future vie de couple.

Début 2017, un résident d'un des appartements excentrés a rejoint un des deux studios. La dernière résidente encore en appartement extérieur a finalement réintégré la Colline, n'arrivant plus à faire face à l'ensemble des tâches du quotidien (courses, repas, ménages...) trop prégnantes et qui impactaient trop fortement sur sa qualité de vie (stress, manque de sommeil, fatigabilité) ainsi que sur sa motivation au travail.

Nous avons ainsi résilié dès le début 2017, les 3 baux des appartements les plus éloignés de la Résidence.

Le dernier studio a été proposé début 2017 à un résident admis début 2016 à la Colline, dont le vœu depuis le départ était d'intégrer un appartement (type d'hébergement qu'il avait jusqu'à présent en province et qu'il a du quitter pour venir travailler dans un ESAT dont la spécificité n'existe que dans notre région).

## **Bilan :**

Rapidement les 3 nouveaux appartements ont trouvé preneur !

Sur les deux autres, qui jouxtent quasiment la résidence, l'un est occupé depuis cet été par un nouvel arrivant à la Colline.

Le dernier, dont nous sommes propriétaires, doit subir des travaux de mise aux normes électriques et de rénovation de la cuisine avant d'être à nouveau habité (travaux programmés début 2017). Un résident de la Colline a déjà fait la demande de faire un stage de découverte, dès que possible, pour envisager par la suite une demande ferme. Demande qui a reçu un avis favorable et qui est programmé pour février 2017.

Nous ferons une évaluation plus conséquente après une année de fonctionnement. Toutefois, d'ores et déjà nous sommes satisfaits de l'accueil très favorable reçu par les résidents et du taux d'occupation de ces places extérieures, qui va tendre nettement à la hausse et ainsi se rapprocher au mieux de nos objectifs !

## 4. L'activité

### **a) Nombres de journées et taux d'occupation**

- Théorique : 12 810 (100%)
- Prévisionnelle : 12 426 (97%)
- Réalisées : 12 182 (95,1%)  
(Dont Résidence 10 958 journées = 99.8%, et places extérieures 1 224 journées = 66.88%)

### **Commentaires :**

Le taux d'occupation en 2016 est légèrement inférieur par rapport aux deux années précédentes ce qui avait été pressenti dès la fin de 2015 et annoncé dans le rapport d'activité. L'explication vient du taux d'occupation des 5 appartements extérieurs qui reste bien trop faible. Une réflexion a par ailleurs été menée tout au long de l'année 2016 pour améliorer l'envie d'aller vers ces appartements. Voir plus haut.

### **b) Taux d'absence**

Le taux d'absence des résidents représente 1439 jours soit 11.8 % des journées réalisées en 2016.

11 jours pour hospitalisations somatiques.

281 jours pour hospitalisations psychiatriques.

1147 jours pour absences en dehors du foyer (WE, vacances...).

### **c) DMS (durée moyenne de séjour)**

#### Nombre de personnes accueillies entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016

(a) Nb de personnes présentes au 1/01 de l'année	<b>33</b>
(b) Nb de personnes entrées dans l'année	<b>2</b>
(c) Nb de personnes sorties dans l'année	<b>2</b>
(d) Nb de personnes présentes au 31/12 de l'année	
$D = (a + b - c)$	<b>33</b>
(e) Nb total de personnes accueillies entre le 1/01 et le 31/12/2016	<b>35</b>

#### **d) Entrées et sorties au foyer d'hébergement**

##### Deux admissions en 2016:

2 nouveaux résidents sont arrivés à la Colline :

M.P. au mois de janvier ;

Y.E en août ;

##### Deux sorties en 2016

Les 2 résidents ont quitté le foyer pour une vie plus autonome, chacun dans un logement HLM à St Cyr l'Ecole. Un seul a souhaité un accompagnement par le SAVS Montaigne de l'Œuvre Falret situé à Fontenay le Fleury.

#### **e) Les demandes d'admission**

Au cours de l'année 2016 la Colline a reçu au total 6 dossiers de candidature, la commission d'admission s'est réunie à trois reprises pour les examiner.

#### **f) La liste d'attente au 31/12/2016**

N°	NOM	PRENOM	Département	TRAITEMENT DE LA DEMANDE
1	S.	Dylan	92	En liste d'attente, journée d'essai programmée en 2017
2.	H.	Sleedje	78	Entretien n°2 programmé en 2017

##### **Commentaires :**

La liste d'attente du Foyer d'hébergement est quasi vide, malgré nos sollicitations régulières auprès de la MDPH, du Conseil Départemental ainsi que la diffusion de mails, de plaquettes et de livrets d'accueil auprès de nos partenaires (CMP, ESAT, Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs...). Elle est composée de deux personnes au 31 décembre 2016 dont une ne se sent pas prête pour le moment à intégrer un foyer aussi éloigné de son lieu de vie et de travail actuel (Nanterre).

La situation reste préoccupante, d'autant plus qu'à ce jour 3 résidents attendent une place en Foyer de Vie. Nous pouvons donc assez vite nous retrouver en sous effectif.

## 5. Les caractéristiques des personnes accueillies à la Résidence

### a) **EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2016**

#### Répartition par tranche d'âge et par sexe

Nous accueillons à ce jour 33 résidents, dont 23 hommes et 10 femmes.

**Moyenne d'âge au foyer d'hébergement : 40 ans** – cette moyenne est stable depuis plusieurs années ; L'aîné à 59 ans, le benjamin est âgé de 21 ans.

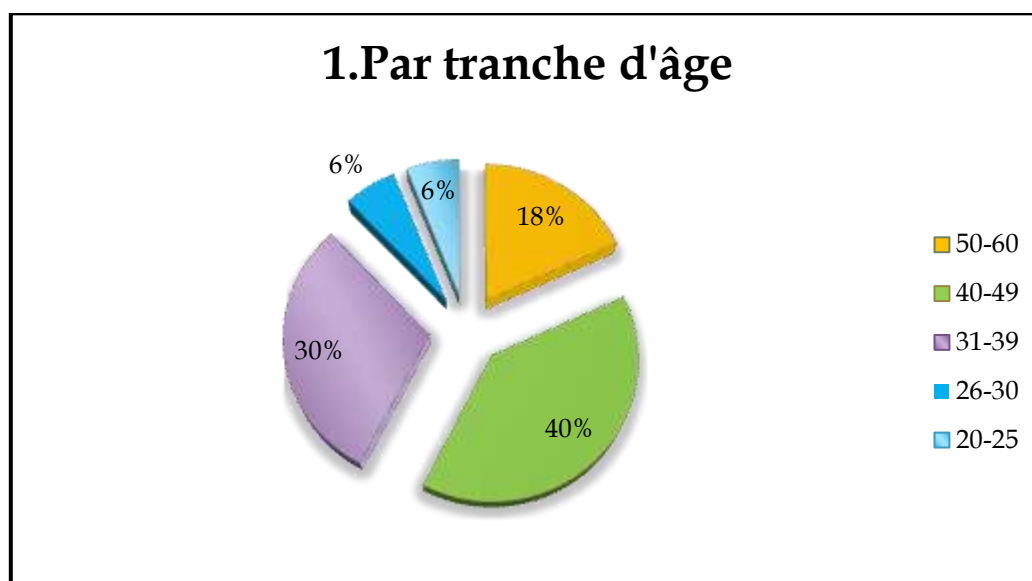
Entre 50 et 60 ans : 6 (5 hommes et 1 femme)

Entre 40 et 49 ans : 13 (6 hommes et 7 femmes)

Entre 31 et 39 ans : 10 (7 hommes et 2 femmes)

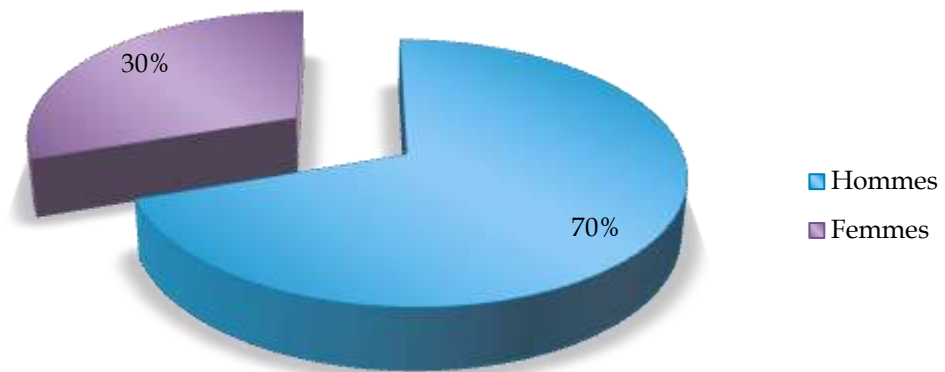
Entre 26 ans et 30 ans : 2 (2 hommes)

Entre 20 ans et 25 ans : 2 (2 hommes)



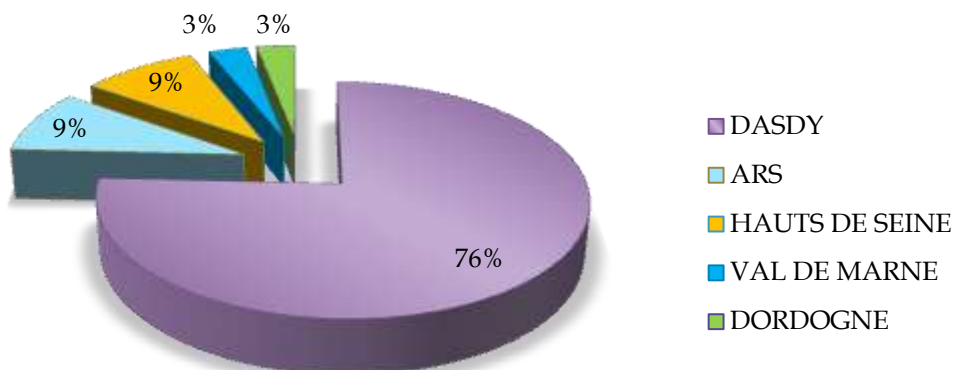
L'âge moyen des résidents se maintient à 40 ans et reste stable depuis plusieurs années.

## 2. Par sexe



Les hommes restent très largement majoritaires dans l'effectif de la Résidence.

## Financiers du domicile de secours



### Nombre de résidents par département :

DASDY : 25

ARS : 3

HAUTS DE SEINE : 3

VAL DE MARNE : 1

DORDOGNE : 1

## ***b) Nature des ressources***

La quasi majorité des résidents perçoit un salaire, l'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH) ainsi que la prime d'activité au prorata du temps de travail. Seul 1 résident ne perçoit pas l'AAH en raison de sa situation financière et deux autres perçoivent une pension d'invalidité.

Toutefois il est bon de noter que les 3 résidents sortis de l'emploi ne perçoivent que l'AAH. Leur participation financière à la Colline est différente de ceux qui perçoivent un salaire et il ne leur est laissé que 30% de l'AAH à taux plein soit 242.54 € pour leurs dépenses personnelles.

## ***c) Mesures de protection et environnement familial***

21 résidents bénéficient d'une mesure de protection : 19 sont sous curatelle renforcée, 1 personne sous curatelle simple et 1 autre sous tutelle. En outre, 1 autre demande est en cours.

Ces mesures s'expliquent en raison de leur fragilité et de leur vulnérabilité. Par ailleurs, si seulement 4 familles sur 21 gèrent la mesure de protection juridique de leur proche, nous continuons -au fil des années- à constater pour un grand nombre d'entre elles, des liens réguliers avec lui ou avec elle.

Les services tutélaires des résidents :

ATY, ATFPO, UDAF78

## **Commentaires :**

Le bilan 2016 reste très proche du bilan de fin 2015. Peu d'évolution notable, puisque quasiment aucun mouvement, 2 entrées pour 2 sorties. Le plus préoccupant à ce jour reste la situation des résidents sortants de l'activité professionnelle et dans l'attente d'une réorientation vers un foyer de vie (FVO) ou foyer d'accueil médicalisé (FAM). Ces structures ont de longues listes d'attentes, et au fil des ans le temps d'attente s'allonge pour dépasser les 24 mois. Il manque de places sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, avec l'avancée en âge et l'évolution de la maladie pour bon nombre de résidents, les temps partiels sont en augmentation, sans oublier les arrêts de travail pour raison médicale. Finalement entre 3 et 7 résidents sont régulièrement présents en journée. Un Foyer d'Hébergement tel que la Colline n'est pas équipé des moyens nécessaires pour développer des activités dites occupationnelles en journée. Or ce sont ces personnes les plus fragiles qui requièrent le plus de présence et d'attention. Toutefois après un remaniement du planning, nous avons repensé notre accompagnement ce qui permet une continuité de présence même en journée. Nous accompagnons au mieux cette période de transition en assurant une présence au quotidien, qui reste cependant insuffisante au regard des besoins des personnes, dont les situations peuvent se dégrader par manque d'accompagnement et d'occupation.

## 6. L'accompagnement réalisé

### **a) Le service éducatif**

#### **Les visites à domicile**

Les VAD (visites à domicile) sont des outils indispensables à notre action éducative. Elles rendent possible un travail autour de l'hygiène, du « prendre soin de soi », ainsi que des objectifs plus spécifiques à chacun (gestion du budget, organisation personnelle...).

Elles permettent également aux éducateurs référents d'établir et de maintenir un lien de confiance puis d'échanger sur divers sujets. Elles permettent de « prendre la température » sur l'état psychique du résident, sur son niveau de bien être ou de mal être.

C'est le projet personnalisé qui nous sert de guide, dans l'accompagnement des personnes. Selon le projet personnalisé du résident, elles peuvent avoir lieu à raison de 1 fois par semaine ou bien tous les 15 jours, et pour d'autres, 1 fois par mois.

En moyenne, sur l'ensemble des 35 résidents, nous effectuons entre 1000 et 1068 VAD par an. La moyenne est de 44 VAD par an et par personne pour celles et ceux qui bénéficient de VAD hebdomadaires, et de 22 VAD par an pour ceux qui ont une VAD tout les 15 jours.

Nous effectuons différents accompagnements à la Colline :

#### **Certains sont ponctuels :**

- Pour les courses alimentaires
- Pour les achats divers (vêtements, éviter les achats compulsifs)
- L'organisation des vacances
- La gestion des rendez-vous médicaux
- Pour effectuer du rangement dans leur espace de vie (conseil, soutien...)

#### **D'autres se pérennisent et sont plus réguliers :**

- l'aide au réveil (appel téléphonique, stimulation...)
- l'aide aux couchers (apnée du sommeil, épilepsie...)
- l'aide au ménage par les éducateurs ou la maitresse de maison.
- Entretien sur son état, son bien être, ce qui se passe pour la personne.
- Participer à l'entretien avec les mandataires judiciaires (faire le point, aide à la compréhension du budget, entretenir le lien avec nos partenaires)

#### **Puis, il y a ceux qui sont personnalisés :**

- Elaboration des menus alimentaires
- Préparation des repas
- Trier les denrées par rapport aux dates de péremption
- Gestion du budget



Nous effectuons ce type d'accompagnement, plus particulièrement chez les personnes résidant en appartement.

Il nous est arrivé à plusieurs reprises de modifier l'accompagnement mis en place par rapport aux difficultés/besoins de la personne, afin de lui permettre d'être maintenue en appartement.

Nous constatons que les VAD constituent un socle important de notre suivi éducatif et que cela est rassurant pour les résidents.

Mehdi BAB-HAMED, éducateur.

## **Les sorties**

### Les activités et sorties pédagogiques

En 2016, nous avons effectué :

- 14 Sorties (promenades à pied ou à vélo, Parc Astérix, pique-nique, Aquaboulevard, musées...)
- 6 Sorties restaurant (suivis parfois d'une session de karting/bowling ou de Laser-quest).
- 3 Courts séjours (type week-end) et 2 Transferts (Center Parcs et châteaux)
- 4 Repas festifs (barbecues, soirée année 80, Halloween...), en plus des repas à thème, organisé par Elier (prestataire restauration) deux fois par trimestre.
- 2 Sorties pour les fêtes de fin d'année (24/12 et 31/12).
- 3 Ateliers « Prendre soin de soi » (dont 2 Sorties achats/conseils, pour les soldes)
- 1 Tournoi de ping-pong (avec 3 prix à gagner)
- 4 Sorties Piscine
- 11 Ateliers pâtisserie (atelier mensuel)
- 10 Ateliers Karaoké (atelier mensuel)
- 12 Ateliers journal
- 10 jeux « concours Yvelines environnement »
- 80 Séances avec un coach sportif (boxe et relaxation).

D'autres activités sont ponctuelles et ne sont pas forcément quantifiées, comme les jeux de société, les échanges autour d'un thé le soir, le visionnage d'un film, de la couture et l'atelier gravure.

- Pour l'année 2016, nous avons accompagné/organisé 160 activités et sorties de tout types.

Par rapport à l'année dernière, il est constaté que certaines activités ont toujours autant de succès (restaurant, pâtisserie, journal, karaoké et sorties d'été). Peut-être est-ce dû à :

- L'investissement et les sollicitations des professionnels

- La fréquence des activités/sorties
- L'intérêt des résidents à ce type d'activités/sorties (souvent lorsqu'il y a à manger, on a pu constater un nombre plus important de résidents, aux activités)

D'autres activités se sont essouffées et on nettement diminuées, voir même disparues (prendre soin de soi, liberté-mobilité, détente sportive, écriture...). Il y a diverses raisons à cela :

- Manque de motivation des résidents
- Manque de temps voir de motivation aussi, pour les professionnels.
- Difficulté pour beaucoup de résidents, à tenir une activité régulière dans le temps.

Puis il y a eu l'apparition de nouvelles activités :

- **Activité sportive** avec des intervenants extérieurs: deux coachs sportifs de l'association « Appolo », qui intervenaient à raison d'une fois par semaine (1h), par sport (boxe et relaxation). Au début il y avait un bon groupe de résidents (7-8 personnes) puis au fil des séances, il ne restait que 2-3 résidents investis régulièrement. Malheureusement pour ces quelques résidents, l'activité n'a pas pu continuer.

- Jeux « **concours Yvelines environnement** », à raison d'une fois par semaine, le trimestre précédent le concours. Le foyer a eu le second prix.

- **L'atelier gravure**, qui est une activité mise en place ponctuellement à la Résidence puis lors de certaines occasions (téléthon, CAP Santé mental à la défense).

De manière générale, il est assez difficile de mobiliser les résidents sur les activités. Toutefois nous continuons de les stimuler en leur proposant de nouvelles activités qui leur ouvrent de nouveaux horizons, l'opportunité d'appréhender le monde extérieur et de s'y ouvrir. Les résidents peuvent ainsi se découvrir des ressources insoupçonnées et renforcer leur estime de soi.

En effet, on a pu observer qu'ils avaient pour la plupart, une fatigabilité importante (due aux traitements et au travail) et des difficultés, à tenir quelque chose dans le temps.

A moins que les résidents trouvent un réel intérêt dans une activité, en général, le week-end, les résidents sortent de leur côté ou alors, profitent pour se reposer et entretenir leur lieu de vie.

*Gwendoline SICOT, Monitrice Educatrice*

## Les transferts

Chaque été est l'occasion pour nos résidents de décompresser, de s'évader, de se recharger les batteries...

Cette année 2016 deux transferts ont eu lieu :

- **Le premier a été organisé pour s'essayer à la vie de châtelain en Sologne à la Ferté Imbault :**



Sept résidents y ont participé, accompagnés par deux éducateurs. Ils ont séjourné dans des bungalows situés à proximité d'un château où se prenaient les repas.

Ce séjour sur le thème de la culture, mais aussi des loisirs, a permis à chacun de visiter deux châteaux. Ils ont notamment assisté à la démonstration en cuisine d'un atelier « Madeleines », suivi d'une dégustation et d'un échange approfondi sur l'art culinaire de l'époque.

Sur place, ils ont pu découvrir des œuvres d'art, l'ancienne sellerie transformé en pièce de jeux et les différents espaces de jeux de l'époque. Les résidents n'ont pas manqué de moments qui ont favorisé les échanges et considérations sur la vie au château.

La sortie au parc de Beauval, « clou » de ce transfert, et les autres loisirs (concert intimiste, dégustation de confitures au château, partie de Ping-pong...) ont permis de multiplier les moments de détente et de découverte.

Nous avons clôturé le séjour en visitant un marché de produits du terroir, pour constituer le pique-nique pris dans le parc d'un château que nous avons ensuite visité.



**Bilan du séjour** : un séjour court (2 nuitées) sur un thème culturel, avec en fil rouge « la vie de château », qui séduit pleinement les résidents par sa thématique et la variété des activités. Mais surtout son concept même : d'une part court donc pas trop engageant pour les résidents, et d'autre part en « all-inclusive », ce qui laisse les accompagnants disponibles à tout moment.

- **Un transfert à Center Parc en Normandie s'est à nouveau mis en place cette année :**

« Un transfert sur mesure »

Ce séjour a été l'occasion pour les résidents de choisir leur propre repas, mais aussi de les confectionner.

Chacun, a pu organiser à son rythme les loisirs auxquels il souhaitait participer sur place :

VTT, tir à l'arc, Bowling, équitation, espace aquatique... Enfin, une sortie à la mer a été organisée.

Le séjour a permis de partager des moments de convivialité en groupe restreint et de s'essayer à une organisation où chacun s'invertit à sa mesure.



**Bilan** : c'est le concept même de Center Parc qui est la clé du succès de ce transfert : la liberté de mouvement dans un espace sécurisé sans véhicule, le libre accès à la bulle aquatique, les nombreuses activités (certes payantes) proposées sur site sans déplacement. Nous pouvons également mettre en avant la tranquillité lors de la prise de repas sur les terrasses des bungalows, due à la conception et disposition architecturale de l'ensemble du site.

Tous ces éléments font de ce séjour des vacances rassurantes, tout en ouvrant des possibilités de rencontres sur place dans le cadre par exemple des soirées proposées par l'équipe d'animation de Center-Parc.

*Khiareddine Fayçal Educateur et accompagnateur du séjour*

## ***b) Le rôle de la psychologue clinicienne***

La psychologue travaille à mi-temps au sein de la structure. Elle intervient dans plusieurs domaines, qui se complètent les uns les autres et garantissent un accompagnement global de la personne, au rythme de ses possibilités et de sa pathologie.

L'accompagnement des résidents sur le plan psychique par la psychologue de l'institution se fait en lien avec le travail éducatif. La complémentarité des espaces permet un accompagnement global de la personne dans la réalisation du projet personnalisé. Nous pouvons distinguer :

### **Les entretiens de soutien :**

De manière ponctuelle ou régulière selon les demandes, les situations et le type de suivi que les résidents ont à l'extérieur, ces entretiens servent souvent à contenir les angoisses liées à l'histoire de la personne, problématiques familiales et autres, puis à travailler sur le plan psychique ce qui se travaille sur le plan éducatif.

Le foyer est leur lieu de vie, c'est pourquoi il est important que ce lieu ne relève ni du soin ni du lieu de travail. Lorsque les problématiques deviennent envahissantes dans l'accompagnement éducatif, ces entretiens offrent un espace de parole, où les personnes peuvent élaborer psychiquement sur leur situation et faire le point sur leurs parcours. Ce travail effectué avec eux, important et intéressant pour sa complémentarité, permet aux éducateurs de se concentrer sur les objectifs du projet personnalisé.

En 2016, nous pouvons comptabiliser 370 entretiens individuels concernant 10 résidents de façon régulière (un à deux entretiens par mois, s'inscrivant dans leur projet personnalisé) ;

8 résidents de façon plus occasionnelle.

3 résidents ont un suivi psychothérapeutique à l'extérieur du foyer (psychologues en libéral ou en CMP).

L'année 2016 reste marquée par des ***problématiques de séparation*** ; en effet 4 résidents n'ont plus d'activité professionnelle (du fait de l'évolution de leurs symptômes) ; cette perte est vécue de façon douloureuse ; il s'agit d'un deuil à faire qui vient pour certains raviver des angoisses importantes (angoisses de séparation, d'abandon...) car cette « sortie de l'emploi » a une conséquence majeure : une réorientation c'est-à-dire un changement de lieu et mode de vie (partir dans un foyer de vie ou un foyer d'accueil médicalisé vécu par certains comme une régression). Réorientation qui demande parfois un long temps d'attente, d'incertitude bouleverse les repères. Pour la plupart des personnes, l'obligation de devoir quitter le lieu (et les personnes) où elle vivait depuis parfois 10-15 ans est source d'une grande angoisse. D'autant que le temps d'avoir une place dans un foyer de vie ou un foyer d'accueil médicalisé est très long (plusieurs années).

Il s'agit d'offrir à ces personnes, par conséquent présentes en journée, un temps pour mettre des mots sur ce vécu mais aussi des activités permettant de maintenir du lien social, des activités qui leur procurent du plaisir, et les accompagner au mieux vers de nouveaux horizons...

**Les entretiens d'admission** : en partenariat avec la psychiatre, la psychologue reçoit les candidats à une admission.

Ces rencontres permettent à la psychologue d'évaluer l'origine et le motif de la demande, de recueillir des éléments d'anamnèse, de biographie, la situation actuelle et surtout des éléments sur la maladie (diagnostic, hospitalisations, suivi psychiatrique, prise de traitement) et enfin, les attentes de la personne concernant le suivi éducatif, le foyer, ses capacités d'adaptation à la collectivité, aux règles de la structure... bref de s'assurer que le foyer serait un lieu de vie adéquat à la personne.

En 2016, nous pouvons comptabiliser 5 entretiens d'admission.

### **Groupe de parole :**

En outre, la psychologue propose tous les 2 mois un groupe de parole en co-animation avec un éducateur ou l'infirmière (pour les thèmes en rapport avec la santé).

Les thèmes sont libres ou proposés par les professionnels

Une confiance instaurée en ce lieu permet à chacun de s'exprimer librement. Les résidents présents ont toujours fait preuve de respect les uns en vers les autres. Ils apprennent à s'écouter et à exprimer librement leurs pensées, leur opinion, ils vivent un réel moment de partage. Le groupe de parole leur permet de se rendre compte que d'autres vivent des choses similaires, ou justement vivent des choses bien différentes de leur problématique. Lors de ces temps de partage, les résidents ne sont pas dans leur « bulle », comme ils peuvent l'expliquer, et s'ouvrent à la relation à l'autre. Il leur est donc possible de recueillir des éléments source de compréhension des comportements qu'ils ont pu observer, et qui peuvent être à l'origine de conflits relationnels parce qu'ils ont été heurté par telle ou telle chose. Le groupe de parole s'inscrit donc dans la vie de la Résidence et dans le cheminement personnel des participants.

En 2016, **6 groupes de parole** ont eu lieu concernant 8 résidents différents (soit un petit noyau de fidèles) sur des thèmes tel que « Vivre sous curatelle », « la vie en appartement extérieur », « les relations familiales », « les addictions » « les visites à domicile »...

### **Avec l'équipe et les partenaires :**

Outre son travail auprès des résidents, la psychologue travaille avec **l'équipe éducative** : étayage clinique, réflexion sur les situations rencontrées par les éducateurs et les pratiques professionnelles, sur les projets personnalisés, **participation aux différentes réunions** (réunions de projet personnalisé, réunions clinique, réunions de synthèses) et entretiens de **restitution des projets personnalisés**.

La psychologue joue aussi un rôle d'interface dans la **communication avec les partenaires** : équipes soignantes (psychiatres, psychologues des CMP, hôpitaux...), ESAT... Des échanges réguliers avec ses collègues des ESAT sont intéressants à la compréhension des situations cliniques.

## **Divers :**

Elle participe depuis 3 ans au Comité de pilotage des **journées inter-établissements** (concernant le Foyer Les Sources; le Foyer d'accueil médicalisé John Bost et l' HGMS de Plaisir). Le thème du prochain colloque sera « Le désir des uns et des autres : personnes accompagnées, professionnels, institutions » et aura lieu au foyer d'accueil médicalisé John BOST.

Depuis 2 ans, la psychologue est également membre du **Comité Ethique de l'association** (3 réunions annuelles).

La psychologue peut aussi être amenée à recevoir les **familles des résidents**, parfois en souffrance ou demandeuse de soutien mais également partenaire incontournable dans certaines situations. Elle est présente à la **réunion annuelle des FAMILLES**.

### **c) La psychiatre**

La psychiatre intervient à la Résidence La Colline, à raison d'une demi-journée par semaine, dans le cadre d'une mise à disposition via une convention signée avec l'hôpital Charcot.

En 2016, la présence a été réduite du fait d'un congé maternité qui s'est étendu d'août à décembre 2016. Toutefois elle a été remplacée à raison d'une fois par mois par un de ses collègues du CMP sur 4 séances.

En 2016, elle a réalisé 5 **entretiens d'admission** en binôme avec la psychologue.

Ses activités ont été par ailleurs :

Animer les **réunions cliniques**, en moyenne 1 par mois, où sont abordées les situations posant problème à l'équipe.

Participation à certaines **réunions de projet personnalisé**

**Liens avec les partenaires médicaux** : CMP, médecins libéraux ou hospitaliers en cas d'hospitalisation.

Participation au comité d'organisation de la **journée d'échange inter établissement** (5 réunions de préparation du colloque). Cette journée sera sur le thème « le désir des uns et des autres ...faire avec » entre les établissements du médicosocial et de la psychiatrie se tiendra en mars 2017 à la maison de quartier de Guyancourt . Elle regroupera des professionnels du foyer John Bost, les Sources, La Colline, l'HGMS, l'hôpital Charcot, le SAVS Montaigne.

### **d) L'infirmière**

Début 2016, une infirmerie a été créée, réservée non pas à des soins mais au travail de l'infirmière sur les piluliers.

Cela a grandement simplifié le travail, la répartition des piluliers est claire et je ne passe plus des heures à les remettre en ordre. La mise en place d'un classeur de transmission pour les échanges entre éducateurs et infirmière contribue à une meilleure collaboration.

L'emplacement de l'infirmierie facilite d'une part les contacts avec les résidents lors de la prise du traitement et d'autre part favorise les échanges.

Les vendredis et samedis sont réservées à l'élaboration des piluliers avec les résidents qui ont choisi cette formule. Ces moments privilégiés permettent des temps d'échanges, de relation d'aide non négligeable avec les résidents et plus particulièrement pour ceux dont je prépare les piluliers seule et que je ne vois pas dans la semaine puisqu'ils travaillent.

Il reste à améliorer la coordination avec les éducateurs. Cela pourrait se faire en participant à quelques réunions d'équipe afin d'une part de mettre au point des plannings organisationnels (par exemple : anticipation sur les départs en vacances ou en week end des résidents pour préparer les traitements).

Et d'autre part de participer à une réunion mensuelle des résidents, pour formaliser avec l'aide de l'équipe les modalités de retour des rendez-vous médicaux (gestion du renouvellement systématique des médicaments, gestion des « si besoins » ou des traitements d'appoints...).

Il est toujours possible de faire mieux cependant les conditions de travail cette année ont vraiment évoluées dans le bon sens et c'est agréable.

### ***e) Les veilleurs de nuit***

L'équipe éducative de la résidence est composée de 10 salariés dont 2 veilleurs de nuit à plein temps. Nuit dite debout c'est à dire éveillée. Toutefois 2 veilleurs ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des nuitées et il a été proposé aux éducateurs de journées qui le désiraient de pouvoir faire une nuit couchée. 4 d'entre eux se sont portés volontaires. Le salarié de nuit est seul à son poste. A sa prise de fonction il a 30 minutes de transmission avec le dernier éducateur de soirée présent et 30 minutes le matin avec l'éducateur de journée qui prend le relais. Pour complètement intégrer les 2 postes des veilleurs de nuit à l'équipe, le planning a été aménagé pour qu'ils puissent participer à tour de rôle aux réunions d'équipe du mercredi après-midi.

### **Gaston Gomis, veilleur de nuit, nous livre sa vision de la nuit :**

#### **TRANSMISSIONS**

La bonne communication entre l'équipe de jour et de nuit s'améliore au fil des années, chaque professionnel transmet par écrit ou oral les infos sur le fonctionnement ou sur les résidents pour que le relais se passe dans de bonnes conditions de travail le matin ou soir. (ex : absence, arrêt maladie, mal ou bien être, panne ascenseur...).



## REUNIONS D'EQUIPE

2 fois par mois le mercredi (13h30 -17h30)

Pour nous les veilleurs, la participation à cette réunion est nécessaire pour une meilleure collaboration et cohésion de l'équipe, Et les échanges évoqués sur différents sujets sur le fonctionnement, l'organisation, les résidents, ex (projet personnalisé, vie quotidienne des résidents) est importante pour une bonne connaissance de l'accompagnement des résidents.

## RELATION AVEC LES RESIDENTS

Amélioration de la relation de confiance, parler, échanger, rassurer, dire que le bureau est ouvert toute la nuit, qu'on est disponible à tout moment, l'assiduité au travail est primordiale pour créer ces liens. Mise en place des nouveaux protocoles de réveil téléphonique et aussi pour certains des vérifications (porte fermée) ou accompagnement allégé le matin.

## REPAS

Sur proposition de la chef de service avec des horaires décalés (le mercredi), 2 fois dans l'année j'ai partagé le dîner avec les résidents et quelques éducateurs, c'était un moment convivial et agréable, on a une autre vision du travail, à renouveler dès que c'est possible.

## SORTIE

On a organisé avec une éducatrice une sortie au parc des princes ou joue le PSG (football), le match était un samedi à 17h – 19h, le groupe 4 résidents et 2 accompagnateurs, on a assisté à un bon match la victoire était là avec des beaux buts, les chants des supporters, un beau spectacle et tout le monde a apprécié surtout que le groupe est FAN de PARIS.

## FORMATIONS

J'ai participé à 2 formations en 2016 et 1 Rencontre Inter-Etablissement

Les Connaissances sur la Maladie Psychique ; Recyclage SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et une rencontre du (POLE) thème : Réflexion et pistes de Travail sur la fin d'une Prise en Charge des usagers (loi, administratif, départ du foyer), autour d'un repas (barbecue).

## CADRE D'ASTREINTE

Evaluer les infos qui nécessitent de prévenir le cadre d'astreinte sur le fonctionnement ou sur les résidents.

## **Rhamane ISSADI, veilleur de nuit, aborde également l'importance de pouvoir à l'occasion participer en journée à la vie de la résidence :**

Pour l'année 2016, j'ai pu organiser une sortie pêche avec 2 résidents, ce qui m'a permis d'assurer un accompagnement quotidien différent de la vie à la Résidence. En effet la journée au bord de l'eau nous a été l'occasion d'échanges sur différents sujets de la vie quotidienne, de leurs souhaits, de leurs loisirs. J'ai aussi partagé un repas avec eux, un moment privilégié, que je n'ai pas l'habitude de pratiquer à la résidence avec mes horaires de nuit. Enfin cette journée a été instructive et bénéfique pour nous tous, d'autant que la nature est une thérapie pour apaiser certaines angoisses.

Durant cette année, j'ai aussi eu l'occasion de participer à différentes réunions (évaluation interne, réunions d'équipe, analyse des pratiques...). Grâce à ces réunions, j'ai pu approfondir mes connaissances sur le fonctionnement de la résidence et de l'association Œuvres Falret. Je participe ainsi aussi à l'évolution de nos pratiques comme par exemple la mise en conformité avec les lois et la réglementation. Plus particulièrement, l'analyse des pratiques m'a permis d'améliorer mon accompagnement envers les résidents, d'adapter ma pratique aux besoins des résidents et de comprendre certaines difficultés rencontrées et partagées par mes collègues.

La participation aux soirées à la Colline est un moment important dans la vie collective. Effectivement ma participation à la soirée de fin d'année m'a montré les résidents sous un autre jour et m'a permis de partager un moment festif où tous les résidents ont participé.

Enfin, tous les moments collectifs et différents de nos horaires de nuit, nous permettent à nous « veilleur-éducateurs de nuit » de contribuer à la vie collective de la résidence, d'assurer au mieux nos accompagnements et aux résidents de nous aborder différemment. Avec le plein sentiment de faire partie intégrante de l'équipe éducative et d'assurer ainsi une réelle continuité dans l'accompagnement.

## 7. Poursuite de la démarche continue d'amélioration de la qualité

**En 2016, 12 Plans d'Amélioration de la Qualité (PAQ) sont en cours. Quel travail avons-nous accompli en 2016 ?**

*Fayçal Khiareddine, éducateur spécialisé et Référent Démarche Évaluation (RDE) de l'établissement, relate les avancements de cette année :*

Tout d'abord, des travaux ont été effectués pour une mise aux normes de la « pharmacie », afin de la rendre plus fonctionnelle et d'améliorer l'organisation du travail de l'infirmière vacataire, qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe éducative. Pour cela, la salle de bains attenante au bureau des éducateurs a été transformée en un espace réservé à l'infirmierie.

La place ainsi gagnée dans le bureau des éducateurs a permis de celui-ci, en installant notamment un poste informatique supplémentaire, armoire et bureaux.

Les travaux de réfection des salles de bains des résidents se poursuivent au rythme des opportunités (déménagements...) et des finances soit environ 3 par an.

Enfin, un appartement extérieur a bénéficié d'une remise en état, deux ont été rendus et trois nouveaux logements ont fait l'objet d'aménagements. Effectivement, dans le cadre du PAQ sur la question des appartements, le travail de réflexion en équipe et avec les résidents autour de la situation des appartements a eu lieu. C'est ainsi que nous avons pu prendre en compte leur problématique notamment autour de l'isolement, par la réorientation de nos logements décrites dans un chapitre précédent.

Nous avons aussi poursuivi le travail d'organisation et d'avancement autour de **l'évaluation interne**. Deux séances de travail avec l'intervenant extérieur nous ont permis d'abord de finaliser notre méthodologie de travail puis de rendre compte du travail accompli. Nous avons mené à bien les audits auprès des résidents, des professionnels, des partenaires, mais aussi des familles par le biais de questionnaires. Des séances de travail ont eu lieu avec l'ensemble de l'équipe autour du projet de l'évaluation interne. Lorsque cela a été possible, une résidente a pu rejoindre le groupe de travail. Un travail colossal (qui se poursuit en 2017) a été effectué autour de la qualité de vie dans les appartements. La consultation des résidents a été la clef pour assurer leur satisfaction.

Nous avons mis en attente l'idée d'un travail avec une personne ressource (sociologue, juriste ou formateur) pour traiter plus spécifiquement le PAQ citoyenneté.

PAQ « OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT, PARTENARIAT » (voir article Gaëlle)

Quelques pistes de réflexion ont été proposées (mis à disposition du jardin, journée porte ouverte...).

Des séances de travail ont eu lieu pour réfléchir au projet d'établissement que l'on a mis en suspens le temps de l'évaluation interne.

PAQ « ADAPTATION DE L'ÉTABLISSEMENT À L'ÉVOLUTION DU PUBLIC » (voir conclusion)


**Voir les textes en annexe.**

## **8. La participation des résidents**

Les résidents sont au centre du projet d'établissement, et au cœur de notre travail d'accompagnement.

Nous sollicitons leur participation et recueillons leur avis autant que possible sur différents sujets.

Plusieurs instances permettent la participation des résidents :

 la réunion des résidents :

Elle a lieu une fois par mois (sauf en juillet) avec l'ensemble des résidents.

Elle permet d'informer les résidents sur les choses importantes qui se passent au foyer. Elle permet également de leur donner la parole. Les questions et suggestions qu'ils peuvent transmettre par le biais de la boîte à idées, sont traitées en amont par l'équipe et discutées lors de cette réunion. Il y a aussi de l'espace pour leur libre expression.

Cette année nous avons beaucoup échangé sur les travaux de la cuisine et leurs conséquences sur la vie de la Résidence. En toute transparence, la direction leur a présenté chaque avancée pour les tenir informés mais surtout pour leur demander leur avis. Tout particulièrement pour la restauration, qui allait connaître le plus de modifications pendant deux longs mois. Leur soutien sans faille, leur indulgence face à l'ensemble des répercussions des différentes fuites d'eau, et leur souplesse d'adaptation lors des travaux ont grandement contribué à ce que ce gros chantier se passe dans les meilleures conditions.

#### La Commission de Restauration :

Elle a lieu une fois tous les trois mois en la présence de notre cuisinier et d'un représentant d'ELIOR. Cela permet de faire le point sur la qualité des repas et faire remonter au prestataire les remarques et propositions d'amélioration sur les menus. Trois, quatre résidents y participent. Nous les sollicitons régulièrement à donner leur avis sur les repas. La présence d'un représentant d'ELIOR permet également de soumettre et présenter les nouveautés que l'on peut commander ce qui permet d'éviter la monotonie.

#### Les réunions du Conseil de la Vie Sociale (CVS) :

Elles ont lieu une fois par trimestre soit 3 pour 2016. 3 résidents ont été élus par leurs pairs et y participent, aux côtés de l'équipe de direction, deux professionnels (un éducateur et l'assistante administrative), un administrateur de l'ŒUVRE FALRET et une représentante de la Mairie de St Cyr. Les résidents ont la responsabilité d'établir l'ordre du jour, en lien avec les professionnels et la direction, et de solliciter l'ensemble des résidents pour savoir s'ils ont des questions à transmettre à la direction, des idées.

Cette année nous avons beaucoup échangé sur les travaux de rénovation de la cuisine et des divers problèmes d'eau rencontrés. Sans oublier de rappeler comme l'an passé la dangerosité du passage piéton devant la Colline !

#### **Conclusion :**

A chaque fois que cela est possible, nous sollicitons la participation des résidents pour nous aider à améliorer le quotidien. Ce partage entre professionnels et résidents est au cœur de nos préoccupations pour assurer le meilleur fonctionnement possible de la Colline.

## 9. Le personnel

L'effectif en poste à la Résidence se compose comme suit :

<b><u>Catégorie</u></b>	<b><u>Au 31/12/2016</u></b>
<b>Direction/Encadrement</b>	
Directrice	0.65
Chef de service	1
<b>Administration/ Gestion</b>	
Assistante administrative	1
<b>Services Généraux</b>	
Agent de maintenance	0.50
<b>Educatif (jour et nuit)</b>	
Maîtresse de maison	1
Educateur spécialisé	5
Moniteur éducateur (dont 1 de nuit)	3
Aide médico psychologique de nuit	1
Contrat d'apprentissage moniteur éducateur	1
Psychologue	0.50

Vient s'ajouter à cet effectif :

- Infirmière (vacation) : 0.20 ETP

- Médecin psychiatre : 0.10 ETP

La comptabilité est assurée par le service comptable 78 de l'ŒUVRE FALRET.

### **a) Mouvements du personnel**

L'équipe de la Colline a connu quelques mouvements de personnel tout au long de l'année :

#### **Des départs :**

Madame Isabelle PAILLARD, chef de service depuis mars 2013 a quitté ses fonctions le 25 février 2016.

Madame Adeline GAILLOCHON, monitrice éducatrice en apprentissage, depuis septembre 2014 a obtenu avec mention son diplôme et nous a quittés après les remplacements d'été le 10 septembre 2016.

Madame Laure BOCCARA, éducatrice spécialisée en remplacement du congé parental de Mme M. Aghouilhes est partie le 30 septembre 2016.

Mme Valérie BEAUDOU, maitresse de maison remplaçante de Mme S. Sitou est partie le 13 septembre 2016.

#### **Des arrivées :**

Mme Sylvie AUBAGUE a pris les fonctions de chef de service à compter du 24 février 2016.

Deux professionnelles sont rentrées de congés parentaux :

- Madame Sadiatou SITOU, maitresse de maison, absente depuis le 11 août 2015 a repris ses fonctions le 14 septembre 2016.
- Madame Marion AGOUILHES, éducatrice spécialisée, absente depuis le 23 février 2015 a repris ses fonctions le 4 octobre 2016.

Monsieur Clément FAIVRE, éducateur spécialisé en apprentissage à Buc Ressources, est entré le 10 octobre 2016 pour une formation qui s'achèvera en juin 2019.

#### **La Colline a par ailleurs accueilli deux stagiaires :**

- Madame Philippine DE LAVALX, en 1<sup>ère</sup> année de formation d'éducatrice spécialisée à Buc Ressources, du 19/09/16 au 18/06/17 sur 16 semaines de stage.
- Monsieur Corentin GAUTHIER, en formation à l'IRFA en préparation du concours d'éducateur spécialisé, a été en stage du 7 novembre au 27 novembre 2016.

## **b) Formations**

2 salariées bénéficient d'une formation individuelle se déroulant sur 2 années et débutée en 2016 (soit 20 jours pour 150h par salariées) : le parcours expert ALFAPSY proposé par l'œuvre Falret pour approfondir ses connaissances sur la maladie psychique.

Les professionnels du pôle insertion sociale<sup>78</sup> ou intra-établissement ont bénéficié d'une formation transversale, représentant au total cumulé de 281 heures :

- *Recyclage SST (2 sessions d'une journée) – 13 personnes*
- *Formation initiale SST (2 session sur 2 jours) – 10 personnes*
- *Manipulation des extincteurs - 25 personnes*

L'équipe de direction du pôle insertion sociale 78 a bénéficié également d'une formation représentant 33h sur 2016.

- *Accompagnement de l'équipe de Direction*

## **10. Les réunions**

### Réunions d'équipe :

**Nombre en 2016 :** 31

**Animation :** Chef de Service

**Participants :** éducateurs, psychologue, assistante administrative (pour les questions générales).

**Exemples de sujets traités :**

- projets personnalisés des résidents
- informations générales et questions d'organisation
- situation d'actualité concernant les résidents

### Réunions cliniques :

**Nombre :** 06

**Animation :** Psychiatre institutionnelle

**Participants :** éducateurs, psychologue, chef de service

**Exemples de sujets traités :** situation clinique nécessitant l'éclairage par un médecin psychiatre.

### Réunions institutionnelles de la Colline

**Nombre :** 3

**Animation :** Directrice du pôle insertion sociale 78

**Participants :** l'ensemble des professionnels

**Exemples de sujets traités :**

- Informations sur l'association, l'institution et son contexte budgétaire, partenarial, etc..
- Mise en œuvre de l'évaluation interne
- Questions d'organisations diverses
- Réflexions partagées sur des questions de fond en vue d'alimenter le projet d'établissement.

En 2016 ces échanges ont notamment porté sur : le soutien à la santé, le partenariat/travail en réseau, les écrits professionnels, le fonctionnement des pôles,...

 Réunions institutionnelles du Pôle Insertion Sociale 78**Nombre :** 3**Animation :** Directrice du pôle insertion sociale 78**Participants :** l'ensemble des professionnels du pôle (SAVS, équipe mobile passerelle, CHRS La Marcotte, FH La Colline)**Exemples de sujets traités :**

- Informations sur l'association, l'institution et son contexte budgétaire, partenarial, etc..
- Engagement associatif « Les désirs (ne) font (pas) désordre. », sur la **prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes**
- Présentation du **travail engagé par le groupe de réflexion** composé de plusieurs professionnels du pôle.

 Réunions des résidents :**Nombre :** 11**Animation** partagée entre la Direction et l'équipe**Participants :** l'ensemble des résidents et les professionnels présents.**Exemples de sujets traités :**

- Information et consultation des résidents sur des questions concernant la vie du Foyer et de l'Association
- Echanges sur les demandes des résidents formulées notamment via la boîte à idées.
- Rencontre avec la nouvelle Directrice Générale de l'Association, Mme BROUTIN Sandrine.

 Analyse des pratiques :**Nombre :** 11**Animation :** Intervenante extérieure**Participants :** éducateurs, psychologue, chef de service, maîtresse de maison.**Exemples de sujets traités :** durant ces réunions, en présence d'un intervenant extérieur, un sujet posé par l'équipe éducative est traité. Des problématiques, face à un résident, une difficulté d'accompagnement, afin d'améliorer l'accompagnement éducatif.



### Autres réunions :

- Participation à des réunions organisées par l'Œuvre Falret
- Réunion des familles le 05 novembre 2016
- Réunions partenariales, synthèses
- Réunion mensuelle de l'équipe de direction du pôle

## 11. Ouverture vers l'extérieur

Dans le souci de répondre aux conclusions de l'évaluation externe, notre établissement développe ses liens avec l'extérieur. Il s'agit de se faire connaître et découvrir de nouveaux champs d'action au sein d'un environnement qui connaît encore trop peu la maladie psychique. Les résidents sont sensibles à cette ouverture : c'est important pour eux de se sentir exister en dehors du contexte médico-social. Cependant, ils se heurtent à des difficultés inhérentes à leur maladie et au caractère exigeant et intolérant de notre société. C'est à l'équipe, en lien avec d'autres professionnels, de réfléchir à la façon de préparer l'environnement et d'assurer un sentiment de sécurité nécessaire pour une meilleure intégration.



### a) Sur la région

#### **Cap sur la Santé Mentale :**

« Les 10, 11 et 12 mai 2016 a eu lieu la première édition du Village « CAP sur la Santé Mentale » de la FONDATION FALRET sur le Parvis de La Défense. Innovant et ouvert à tous, cet espace unique proposait d'informer et d'échanger durant 3 jours sur la santé mentale ». Cinq résidents et 5 professionnels ont participé : soit en faisant partie des tables rondes (diffusées sur « France info »), soit en animant un atelier gravure. Mme M., résidente à la Colline, s'est exprimée avec brio à l'une des tables rondes. Aux vues de son succès cette initiative sera reconduite à l'automne 2017.



**Le concours Yvelines Environnement** : Ce jeu concours, qui cible les établissements scolaires depuis plus de 25 ans, s'est ouvert en 2016 aux foyers d'Hébergement des Yvelines. Les résidents de la Colline sont les premiers à avoir participé à cette ouverture. Ils ont d'ailleurs reçu, lors de la remise des prix au Palais des Congrès de Versailles, le 2<sup>e</sup> prix d'honneur : une visite des serres de l'INRA Versailles-Grignon, visite faite cet automne (voir article dans le journal de la Colline). Ils espèrent que d'autres établissements participeront au jeu concours 2017, dont le thème est « Notre amie la vie des mares », sachant que la sensibilisation à la protection de l'environnement est un sujet qui concerne tout le monde.

La formation de préparation du concours Yvelines Environnement est ouverte aux directeurs et animateurs de centres socio-culturels, aux professeurs des écoles et aux éducateurs. Elle a lieu tous les automnes et, en tant qu'éducatrice, j'y ai participé fin 2016. J'y ai rencontré Nathalie Quentin, Conseillère d'Education populaire et de jeunesse à la DDCS de Versailles. Suite à nos échanges, Mme Quentin s'est proposée de nous inviter aux formations qu'elle anime dans le cadre de l'animation d'enfants et de jeunes adultes. Cette formation sera peut-être l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

**Le journal de la Colline** : « Les Feuilles de la Colline », semestriel, est édité depuis environ deux ans. Quatre résidents participent à son élaboration en rédigeant les articles ou en créant des jeux. Il commence à être diffusé à l'extérieur, aux familles et chez nos partenaires. Ouverture qui représente une étape importante car nos rédacteurs n'ont pas l'habitude d'être lus. Mais ils n'hésitent pas à exprimer, de façon poétique ou humoristique, des pensées très personnelles qui ne peuvent que toucher les lecteurs. Cependant, ils ne souhaitent pas que ce journal soit diffusé plus largement dans la ville, par crainte de se sentir jugés.

## **b) Sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole**

**Les liens avec la Mairie :** Isabelle Genevelle, adjointe au maire chargée de la cohésion sociale, participe aux réunions du CVS de la Résidence. Elle nous apporte de nombreuses informations sur la ville. Ensemble, nous réfléchissons au moyens de mieux participer à la vie de la Commune. Ainsi, un siège a été attribué à notre structure à la « Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées » ; une fois par ans, la Colline y mobilise un professionnel : Beate Münster, Sylvie Aubague en suppléance ou bien un éducateur.

Par ailleurs, comme tous les ans à la Colline, Monsieur le Maire est venu présenter ses vœux et échanger avec les résidents. Le sujet débattu depuis longtemps, c'est la dangerosité du passage piéton situé devant l'établissement : passage obligé pour accéder à ce lieu de vie mais mal protégé des véhicules.

**La vie associative :** en 2016, nous avons participé à une réunion associative de préparation de la fête de la ville, fête qui n'a pas eu lieu en raison des conditions climatiques mais pour laquelle la Colline proposait d'animer un atelier gravure. Nous avons également programmé un stand gravure lors de la prochaine semaine bleue en 2017 et prévoyons de rédiger un projet pour aller à la rencontre de lycéens dans un établissement à Saint-Cyr-l'Ecole.



**Le Téléthon :** Comme chaque année, nous y avons tenu un stand en commun avec la résidence les Sources. Cette année, la Colline y animait un atelier gravure. Les résidents ont également vendu des sachets de truffes faites en atelier pâtisserie à la Colline.

## **c) Vers les établissements de l'œuvre Falret**

**L'assemblée Générale 2016** : La Colline s'y est déplacée. Plusieurs résidents et salariés ont participé aux tables rondes, l'une portant sur « La culture, ouverture sur l'extérieur », l'autre sur le travail.

**La formation Alfapsy** : L'association a mis en place début 2016 un parcours de formation Alfapsy, formation qui dure 1 an et demi, sur une dizaine de modules de deux jours. La notion d'empowerment est au cœur de la réflexion, avec pour objectif de provoquer un changement dans la façon d'aborder la souffrance psychique dans nos pratiques professionnelles et plus largement dans notre société. Chaque module a lieu dans un des établissements de l'œuvre Falret : c'est l'occasion de visiter d'autres structures, d'autres façons de travailler. Plusieurs professionnels de la Colline ont commencé cette formation ou exprimé le souhait d'y participer.

**Le pôle « insertion sociale 78 »** : Les 3 établissements du pôle « insertion sociale » se retrouvent régulièrement lors de réunions institutionnelles ou lors de réunions à thèmes. Les échanges portent sur nos problématiques dans l'accompagnement de personnes ayant des troubles psychiques.

#### **d) Vers les établissements concernés par le secteur Charcot**

**Préparation de la « journée inter-établissements de mars 2017 »** : Les professionnels du secteur sanitaire et médico-social du sud des Yvelines (secteur Charcot) se sont régulièrement rencontrés pour préparer cette journée. La psychologue et une éducatrice de la Colline font partie des groupes de réflexion. Le choix s'est arrêté sur le thème : « Le désir des personnes accueillies, des professionnels, des familles et des institutions ».

**Portes ouvertes du FAM John Bost à Guyancourt** : deux résidents s'y sont déplacés et ont découvert les réalisations exposées au public : mosaïques, cuir, couture... Ils ont également visité les locaux de ce bel établissement.

*Ecrit par Gaëlle Allamehzadeh, Educatrice spécialisée*

#### **e) L'accueil des stagiaires**

**Nous donnons la parole à Philippine DE LAVAILLON, stagiaire éducatrice spécialisée**

En première année de formation d'Educatrice spécialisée à Buc Ressources, j'effectue mon stage de 16 semaines en alternance, de septembre 2016 à juin 2017, à la Résidence La Colline. Hormis les quelques expériences bénévoles que j'ai pu avoir auparavant, ce stage est ma première expérience professionnelle dans le milieu du social.

Le système d'alternance mis en place par la formation permet de mettre en pratique les « théories » que j'apprends à l'école et à mieux visualiser les éléments que l'on nous enseigne.

Plus particulièrement, j'ai pu découvrir le fonctionnement d'une institution, du travail en équipe et de la hiérarchie, des différents professionnels rencontrés au sein de la structure (psychologue, infirmière, psychiatre, maitresse de maison, cuisinier...) et également le handicap psychique.

J'ai suivi l'équipe pendant ces premiers mois, soit 8 semaines de stage, et découvert différents accompagnements avec les personnes, les activités que l'on peut mettre en place, le suivi des projets personnalisés, la diversité des écrits professionnels, le fonctionnement de l'ensemble des réunions (équipe, analyse des pratiques, institutionnelles...), les possibilités pour les résidents de s'exprimer notamment au travers du CVS, de la réunion mensuelle des résidents, de la boîte aux idées.... J'ai eu l'occasion d'aller avec éducateurs et résidents à divers rendez-vous, à des synthèses, ou de participer à des activités plus conviviales comme la venue du Maire et la galette des rois ou encore la fête institutionnelle de fin d'année. J'anime régulièrement l'atelier karaoké.

Je suis entrée en lien avec les résidents, ici tous plus âgés que moi, ce qui m'a fait prendre conscience des différentes réactions que je peux avoir face à telle ou telle situation, Ils m'ont bien aidés pour mon stage : ils connaissent en effet mieux la Résidence et son fonctionnement que moi !

Dans le cadre de l'ouverture de la Colline sur l'extérieur, j'ai contacté le lycée militaire de Saint-Cyr-l'Ecole (où j'ai effectué ma scolarité) pour éventuellement développer des liens entre lycéens et résidents. Début 2017, ma tutrice de formation et moi allons échanger à ce sujet avec Mme la Proviseur.

Grâce aux différents échanges avec les membres de l'équipe, j'ai discuté des diverses méthodes de travail, des pratiques professionnelles des uns et des autres et même des miennes. Pratiques que j'ai eu l'occasion d'analyser grâce aux écrits demandés par l'école.

Ce stage est donc très bénéfique pour ma formation mais aussi pour mes réflexions personnelles, tout cela dans un cadre chaleureux et bienveillant !

#### **f) L'accueil des proches à la Colline**

##### ***Le lit dans l'aménagement des chambres des résidents :***

La résidence la Colline a ouvert l'été 2000. Elle comprend 30 chambres. Le choix a été fait de meubler les chambres, et ce avec du mobilier et des matériaux anti-feu pour des raisons de sécurité.

Tout a été mis en place aussi bien au niveau de l'ameublement que de la décoration, pour que le résident entrant soit non seulement en sécurité mais aussi dans un certain confort. Tout le linge pour le lit est fourni et son entretien pris en charge.

Le résident a tout le nécessaire pour bien s'installer, ranger ses affaires, vivre agréablement dans son espace intime et privé.

Il n'a donc aucune dépense à faire pour s'installer quand il arrive au foyer, ce qui est important car les résidents ont bien souvent de faibles ressources.

→ Dans le choix du mobilier, il a été choisi de mettre un lit simple.

Je voudrais m'arrêter sur ce choix. Cependant avant d'aller plus loin, il me semble intéressant de revenir sur l'histoire de ce meuble.

## « Le lit : histoire et formes »



par Céline Dubord

**Ebéniste diplômée en techniques des métiers d'art**  
**Présidente de l'Institut Québécois d'Ebénisterie**

### Un brin d'histoire du lit

On peut considérer le lit comme le meuble le plus important de la maison, puisque nous y passons le tiers de notre vie. Nous y dormons, il est le lieu privilégié des amants et son port d'attache, il nous aide à nous remettre de nos maladies, il est la scène où prennent place les rêves et quelles que soient ses fonctions, il est omniprésent de notre naissance à notre décès, étant souvent le lieu de notre premier souffle de vie et de notre dernier rite de passage.

Certaines personnalités célèbres ont même considéré le lit comme lieu de travail : Winston Churchill travaillait alité pendant la Deuxième Guerre mondiale ; Matisse, âgé, dessinait sur les murs qui entouraient son lit avec des morceaux de fusain fixés à une canne ; Rossini y composa plusieurs opéras et Colette y a écrit bon nombre de ses romans; le poète John Milton conçut alité «Le paradis perdu» tandis que ses filles transcrivaient ses vers; et finalement, Marcel Proust, le plus célèbre des artistes atteints par la maladie, écrivit «À la recherche du temps perdu» au lit.

La sédentarisation de l'homme a sans nul doute poussé ce dernier à rechercher des formes plus complexes que la simple couche posée au sol pour des raisons aussi diverses que : s'extraire de l'humidité du sol, se protéger des animaux, se cacher de la lumière, se reposer à l'abri... D'où cette longue chaîne d'inventions au service du confort ou de l'apparat qui nous fera voir les lits les plus extravagants en ornement ou en accessoires jusqu'aux lits les plus dépouillés d'aujourd'hui où le repos absolu est recherché dans la technicité du matelas.

### **Les lits de prince, des meubles d'apparat**

#### *Les premiers lits.*

Les lits qui nous viennent des temps les plus reculés sont les lits des princes, ceux sur lesquels le plus grand soin a été porté pour les fabriquer et les conserver. Au XIV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., Toutankhamon emporta cinq lits dans sa tombe pour l'accompagner dans l'autre vie ! Les lits en bois étaient ornés de fleurs de lotus et incrustés de matières précieuses (ivoire, or, argent). Ils comportaient des appuie-tête, en bois ou en ivoire sculptés, servant à soutenir les volumineuses coiffes des pharaons, et des tabourets relevant les pieds. Ces lits étaient conçus pour durer, au sens propre du terme, toute l'éternité.

Plus proche de nous, les bas-reliefs assyriens du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. nous indiquent qu'il y existe deux manières d'utiliser le lit : l'une pour manger et l'autre pour dormir.

L'ornementation est toujours riche et constituée de pin ouvert, de marguerites aux pétales partant du cœur, de rinceaux de plantes, de flèches ou de lames. Accordant la plus grande importance aux animaux qui symbolisaient la force, les lits des souverains étaient aussi décorés de taureaux, de béliers, de lions et de grands serpents, souvent incrustés de pierres précieuses et posés sur de luxueux tapis entassés pour plus d'aisance. Les nomades de ces civilisations dormaient sur des peaux de chèvres emplies d'eau pour s'isoler de la terre froide.

Dans la Grèce antique, matelas, couvertures, molletons, tapis et peaux de bêtes étaient amoncelés sur des lanières de cuir entrelacées. Les draps étaient rares mais les couvre-lits étaient richement brodés, de même que les oreillers, placés à la tête et au pied du lit. Les pieds étaient plus hauts que ceux des lits égyptiens. Cette caractéristique permettait ainsi aux Grecs de prendre part à de gigantesques festins dans leur lit, le service étant facilité par cette nouvelle hauteur.

Dans la civilisation romaine, le lit était la marque d'une grande richesse. Le rôle des tissus était considérable; les lits, les sièges n'étaient rembourrés que de coussins volants, à la mode orientale et il y a une volonté de confort qui se traduit par une courbe dans le dossier. Le lit de repos était encore très haut et l'on s'y accoudait pour les repas. Inspiré du lit grec, il comportait comme éléments nouveaux des pieds tournés, une tête et un pied de lit. La mode était à l'ostentation.

#### *Les lits du Moyen-âge et de la Renaissance.*

Il y a toujours deux types de lit : ceux des riches et des nobles et ceux des populations plus ordinaires. Pour les premiers, l'usage du lit, raffiné et extravagant, qui existait dans les civilisations anciennes, va continuer sous d'autres formes. Pour les seconds, les lits les plus courants étaient un sac de toile, de la paille et un endroit où dormir. On cherche le confort de la chaleur pour passer la nuit. Au Moyen Âge, période de grande vulnérabilité et d'insécurité, les rois et les seigneurs étaient nomades. Le mobilier était soit fixe et lourd comme le lit soit facile à déplacer comme le coffre. Les lits médiévaux à baldaquin avec ses drapés sont une constante des enluminures. Ils étaient conçus de manière à ce que l'on puisse dormir en position assise, avec des coussins pour surélever la tête. Les tentures entourant le lit vont prendre de plus en plus d'importance et devenir des lieux de déploiement de richesse mais aussi permettre une plus grande intimité au couple.

Avec la Renaissance, les chevets de lit vont devenir des supports de décors sculptés. Du fait de sa valeur, le lit fait désormais partie du mobilier familial et on le mentionne souvent dans les testaments. Les femmes utilisèrent rapidement le lit comme un moyen de signifier leur situation et leur importance sociale. Le lit fait partie de l'apparat des cérémonies : on dort dans un lit plus simple et on reçoit dans celui d'apparat. Les étoffes des dais et baldaquins drapées et brodées, établies au plafond depuis les coins des pièces, permettaient d'assurer chaleur et intimité. La condition sociale du résidant était désignée par la longueur du dais : les dais de la dimension du lit étaient réservés aux nobles alors que les dais de dimension moindre étaient destinés à la petite aristocratie. À l'autre extrémité de l'échelle sociale, les lits étaient tout à fait différents - le sommeil était une activité communautaire. Les lits accueillaient plusieurs personnes, ce qui explique qu'à cette époque ils étaient souvent très grands.

#### *Les lits de parade des rois Louis de France.*

Le lit prend donc une importance croissante à partir de la Renaissance et ce jusqu'à la Révolution. La civilisation européenne était à son apogée, la France, carrefour de la culture occidentale, pouvait s'enorgueillir de nombreux lits parmi les plus somptueux. On va jusqu'à

placer aux quatre coins du ciel de lit bouquets de plumes et vases en passementerie. Tous les rois s'offrirent des lits extravagants. Louis XIV en possédait plus de quatre cent lits, pour la plupart ornés de chevets et de garnitures très ouvragés. Il aimait rester au lit et tenait souvent audience dans sa chambre, où il délivrait ses ordonnances dans une position de repos.

### **Du lit de parade au lit confortable**

Le règne du lit prit fin après la Révolution. Il devient alors un élément de mobilier plus intime et fonctionnel. Pour une classe bourgeoise ou de petite noblesse en plein essor, les artisans vont proposer de nouvelles variantes de lit car la façon de se reposer s'apprécie différemment selon les moments de la journée, de la vie et des lieux : ainsi la pratique des lits jumeaux se multiplie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour permettre aux couples de dormir au frais pendant les mois d'été. De même, apparaissent les lits en fonte et les matelas de coton, deux éléments qui contribuent à rendre le lit moins attirant pour les insectes nuisibles (punaises). La mise en place de modes de production annonce les productions en série.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'époque où l'on voit la première utilisation du ressort et l'apparition des premiers meubles populaires en fer forgé.

L'heure est désormais à l'industrialisation. On assiste à la création d'un nombre impressionnant d'ateliers où la machine-outil (chaudière à vapeur) permet toutes les audaces : découper le bois, le fendre, le tourner, le blanchir, le polir, le mortaiser, le percer ; fabriquer des tenons, des queues d'aronde mécaniques, des tourillons ; en un mot, confectionner toutes les composantes d'un meuble. De nouvelles formes voient le jour : des lits muraux encastrés, des berçantes mobiles sur plate-forme, des fauteuils à crémaillère au dossier adaptable, des divans-lits, etc. Les techniques de rembourrage sont grandement améliorées et augmentent le confort.

### **Le lit d'aujourd'hui : le sommeil réparateur**

L'invention du ressort métallique pendant la révolution industrielle puis celle de la mousse dans les années 40 permirent le développement du matelas à ressorts et du matelas en mousse de latex et de polyuréthane. Ce confort minimum devint alors accessible à tous. Et c'est bien ce premier critère qui entre dans le choix d'un lit aujourd'hui : nous voulons tous un sommeil réparateur par un dos bien traité. Le lit d'aujourd'hui est le plus souvent composé d'un matelas à ressorts et d'un sommier à lattes ou tapissier qui sert à le soutenir. Ces deux éléments peuvent être posés à même le sol, sur un cadre métallique, ou encastrés dans un bois de lit. Il y a de nombreuses formes et dimensions de lits et la normalisation des tailles de matelas est une notion relativement récente. Le matelas idéal doit soutenir le dos de façon à ce que la colonne vertébrale conserve la même position qu'en station debout.

La fabrication des matelas est aujourd'hui très sophistiquée. Souples, durs, en mousse, en latex, en laine, à ressorts cylindriques, à ressorts ensachés et à eau (cylindre en vinyle extrafort remplis d'eau), il y en a pour tous les goûts et toutes les morphologies. Ils sont classés selon leur largeur, qui va de 80 à 180 cm. Leur longueur est en principe de 190 à 200 cm ; ils doivent permettre une liberté de mouvement de chaque côté.

Et pour ceux et celles qui ne désirent pas un matelas traditionnel, les possibilités sont



multiples : le futon composé de couches de coton, le matelas d'eau qui reprend le principe des nomades perses qui il y a trois mille ans dormaient sur des peaux de chèvres remplies d'eau, ou le matelas du troisième millénaire, un matelas de mousse viscoélastique qui réagit à la température et au poids. Conçue et développée pour le programme spatial de la NASA en 1970, cette mousse devait mouler la forme du corps des astronautes tout en allégeant la pression associée au décollage et au vol. En 1991, la compagnie suédoise Fagerdala World Foam présente une version améliorée de cette mousse, connue sous le nom de TEMPUR, destinée à l'usage domestique et médical. Le confort absolu n'est-il pas devenu le luxe de nos jours au détriment du décor et de la parade ?

→ Le lit est donc un meuble qui a une place certaine dans le quotidien de chacun. Nous y passons « le tiers de notre vie » !

Les personnes accueillies sont toutes des adultes handicapés psychiques qui ont une activité professionnelle.

Sur le site internet de l'œuvre Falret il est écrit : « Le Handicap psychique se définit par **l'atteinte des facultés d'intégration sociales en raison des troubles psychiques** mais la personne malade présente un développement intellectuel normal voire supérieur à la moyenne. »

-> Il n'est en aucun cas écrit que la personne ne peut pas avoir pour des raisons physiques ou/et psychiques une activité sexuelle.

Normalement, les personnes adultes disposent d'un lit double.

Le choix du lit simple induit que les occupants n'auraient pas de sexualité.

Serait-ce un sujet tabou ?

Le fait de ne pas avoir le mobilier adéquat permettrait-il d'effacer cette question, de la nier ?

Malgré tout, dans le règlement de l'établissement, il y a un paragraphe sur les visites où il est écrit : « le résident doit informer le personnel de la présence de tout visiteur.... Les visites sont autorisées entre 9h00 et 21h00 en dehors des repas. »

Les résidents peuvent donc avoir de la visite (amis, famille, petit(e) ami(e), collègue, ...) la journée mais pas la nuit.

Il n'y a pas de limite de lieu donc les résidents peuvent accueillir dans leur chambre et y faire ce qu'ils veulent (dans la limite du règlement) avec leur visiteur/visiteuse.

Pour autant, et je suis bien placée pour le savoir, puisque je travaille dans ce foyer depuis avril 2001, la sexualité au sein de La Colline n'a jamais été un sujet tabou, ni avec les résidents ni entre les professionnels.

C'est un sujet qui a toujours été parlé, voir accompagné (prévention par exemple autour des MST, ...).

Il y a toujours eu des couples au sein de l'établissement, que ce soit entre résidents ou avec quelqu'un de l'extérieur.

Ainsi un couple s'est formé au sein du foyer et l'un des deux partenaires, en 2013, a demandé à la Direction s'il pouvait bénéficier d'un lit double.

Cette demande a été entendue, prise en compte et acceptée.

Une chose qui peut sembler évidente mais qui ne l'était pas et ne l'est souvent pas dans les centres d'hébergement pour adultes a été réalisée : mettre à disposition d'un résident un lit double.

La question aussi du confort s'est posée et a été discutée.

Les résidents sont donc des adultes et par conséquent, certains sont grands, d'autres sont en surcharges pondérales. Et ils ne sont pas forcément à l'aise dans un lit simple.

Ceci a donc été pris en compte.

Par le passé, quelques lits plus longs avaient été achetés pour les personnes de grande taille.

Aujourd'hui, tout un chacun peut faire la demande d'avoir un lit double, quel qu'en soit la raison. Cette demande est étudiée et une réponse donnée.

Récemment, nous avons proposé à des résidents dont nous pensions que pour des raisons physiques ils seraient mieux dans un lit double, mais ils ne l'ont pas souhaité, leur chambre comme elle l'est leur apportant entière satisfaction.

L'œuvre Falret réfléchit beaucoup dans différentes instances à la Liberté des Personnes, à leurs Droits, et œuvre en conséquence comme le montre le travail fait par le groupe inter-établissements de l'association Appui qui a travaillé sur la vie affective et sexuelle. Ainsi dans le document qui résulte de leurs réflexions, il est écrit « L'association vient d'adopter, le 14 avril 2016, un engagement visant une réelle prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET. Il est diffusé dans tous les établissements et services. »

Mais changer les choses peut prendre plus ou moins de temps, et doit bien souvent être accompagné d'un budget. La question financière est une réalité que tout établissement doit prendre en compte. Il ne peut pas faire tout ce qu'il souhaiterait même si c'est pour le bien-être des personnes qu'il accompagne. Il doit faire avec les décideurs au-dessus de lui, avec les politiques notamment.

Mais en tout cas, la dynamique est impulsée, les choses bougent.

L'exemple du lit est un exemple qui montre bien qu'au foyer La Colline rien n'est fondamentalement ancré, figé que les choses sont toujours en réflexion et peuvent évoluer.

Actuellement, une réflexion a été ouverte sur la possibilité pour les résidents d'accueillir quelqu'un la nuit, que ce soit un(e) ami (e), un (e) petit(e) ami(e), un membre de la famille (enfant ...).

Nous allons remettre au travail avec les résidents le Règlement de Fonctionnement en conséquence.

A suivre ...

*Hélène BENEDETTI, éducatrice spécialisée.*

## 12. Conclusions et perspectives

Une piste d'amélioration que nous avons identifiée – bien avant l'évaluation interne, toutefois confirmée par celle-ci – est l'adaptation de notre prestation aux évolutions du public. De nombreuses réalisations en ce sens ont eu lieu lorsqu'elles étaient à notre portée : elles concernent nos pratiques, mais aussi par exemple la réorientation de nos 5 places extérieures (voir page 9).

Cependant, certaines solutions ne reposent pas que sur nous, elles requièrent le concours des pouvoirs publics. Une problématique que nous avons déjà soulevée dans nos précédents rapports reste entière : celle des personnes sorties de l'emploi, et pour lesquelles le dispositif médico-social tel qu'il est conçu amène une rupture concernant leur lieu de vie, faisant suite à la rupture dans leur vie professionnelle. Sans travail, elles sont censées quitter le Foyer d'Hébergement. Afin d'éviter ces ruptures, et pour répondre au manque de solutions de réorientation en FVO ou FAM (en attente depuis plus de deux ans pour certains de nos résidents), nous avons présenté au Conseil Départemental le projet de transformation d'une partie de nos places (un étage de la Résidence) en places « Foyer de Vie ». Une telle réorientation se justifie d'autant plus que les candidatures à l'entrée du Foyer d'Hébergement se font rares - un constat qui est partagé par les autres structures « FH » du territoire.

Ce projet, dont l'impact budgétaire reste assez raisonnable, n'a pas été retenu par le financeur pour 2017 – malgré l'intérêt et l'utilité qu'il lui reconnaît – au motif que les solutions envisagées doivent s'inscrire dans une réflexion plus large au sein du département..... ce qui risque de prendre encore un certain temps.

La Résidence La Colline regrette vivement la position de la Direction de l'Autonomie exprimée ainsi. Il nous semble que celle-ci, en renvoyant la décision sur une restructuration nécessaire à une date ultérieure non identifiée, met un frein à une initiative de terrain. Initiative qui, s'appuyant sur un dispositif existant et avec une mobilisation de moyens relativement limitée, permettrait d'apporter des réponses concrètes à des problèmes se posant aujourd'hui aux personnes handicapées accompagnées par La Colline. Ces problèmes, s'ils ne sont pas pris en compte, sont susceptibles de générer des souffrances importantes chez ces dernières, et risquent de compromettre l'avenir de l'établissement – risque dont l'impact budgétaire pourrait être plus important sur le long terme que les transformations proposées.

Aussi, avec l'appui de l'ŒUVRE FALRET, La Colline réitérera sa demande relative à ce projet.

## 13. Annexes

1. Déroulé de l'évaluation interne à la Colline
2. questions stratégiques en amont de l'évaluation interne 2016
3. Lettre de sollicitation de participation à l'évaluation interne
4. Compte rendu réunion des résidents 23/08/2016